

ABONNEMENT.

Saumur, 30 fr.
Six mois, 16
Trois mois, 8
Poste:
Un an, 35 fr.
Six mois, 18
Trois mois, 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

SAUMUR, 7 JANVIER

Les complices de l'Allemagne

La discussion des affaires du Tonkin a mis à jour, un peu tardivement peut-être, mais avec une netteté incontestable, la conduite du gouvernement dont M. Jules Ferry fut trop longtemps, pour l'honneur et pour la fortune du pays, le leader et l'inspirateur.

Ce mot honneur, prononcé par une telle bouche, souleva l'indignation de l'assemblée, et le chef de la gauche radicale, se faisant l'interprète de la majorité parlementaire, y répondit par la lecture d'une dépêche extraite du Livre jaune, dépêche prouvant jusqu'à l'évidence que Ferry, troublé de la tournure prise par les événements dans l'Extrême-Orient, avait sollicité l'intervention de l'Allemagne et de son oracle, le prince de Bismarck.

Cette révélation, confirmée par les documents officiels, retentit comme un glas funèbre dans la salle du Palais-Bourbon, et c'est au milieu des huées, parties de tous les bancs, que l'ancien président du conseil essaya vainement d'expliquer sa conduite. Oui, ces hommes qui, pendant deux années, avaient traité la France comme une province conquise, qui l'avaient pressurée sous toutes les formes, ne s'étaient pas contentés d'envoyer ses fils à la mort et de compromettre ses finances. Menacés dans leur situation et désespérant de tromper plus longtemps l'opinion, ils n'avaient pas hésité à trafiquer de l'honneur national, et ils avaient quêté de l'Allemagne une intervention amicale auprès de la Chine soulevée et résolue à la résistance.

Que pouvait-on, d'ailleurs, attendre de

pareils personnages? N'étaient-ce pas les mêmes qui, au Quatre-Septembre, applaudissaient cyniquement aux victoires de la Prusse, et, complices de l'ennemi, unissaient leurs efforts aux siens pour édifier un pouvoir nouveau sur les ruines de celui que le suffrage de la nation avait naguère encore confirmé? N'étaient-ce pas Ferry, Magnin, Brisson, Spuller, Tirard, et tutti quanti, qui, au lieu d'organiser la défense, montaient alors à l'assaut des places et des portefeuilles et applaudissaient au langage d'un des leurs, Vitet, disant, en parlant de l'invasion, que ce n'était pas payer trop cher la chute de l'Empire?

La dénonciation de M. Clémenceau est venue à point pour rappeler au corps électoral à quel degré d'abaissement l'opportunisme a tenté de précipiter la France; elle lui impose désormais le devoir de tirer vengeance de tant d'infamie, et nous avons la confiance qu'il n'y failira pas.

LE PROGRAMME FREYCINET.

Pour constituer le cabinet, M. de Freycinet a, paraît-il, posé les bases d'un programme politique qui comprend trois points principaux:

- La réforme du budget;
La réforme du personnel administratif;
L'organisation du protectorat au Tonkin et en Annam réduit aux plus strictes nécessités.

Ce programme, s'il est adopté, ne donne point satisfaction aux radicaux; en effet, il ajourne les grandes réformes politiques, religieuses et sociales tant de fois promises aux électeurs. La révision de la Constitution, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'impôt sur le revenu, etc., sont renvoyés aux calendes grecques.

Est-ce à dire que ce programme déplairait aux radicaux? Point du tout. Il les dispense de prendre le pouvoir en des circonstances difficiles et leur permet de rester

dans l'opposition, à cheval sur les immortels principes. Position agréable et comode!

Il y a comme cela des gens d'une pureté immaculée qui s'obstinent à demander la lune, persuadés qu'ils ne l'obtiendront jamais. Ainsi ils goûtent toujours les charmes de l'opposition sans éprouver les embarras du pouvoir. M. Clémenceau, en restant à l'écart, imite la tactique si longtemps suivie par M. Gambetta. Pourtant un jour vint où M. Gambetta dut renoncer à son pouvoir occulte et accepter la responsabilité du gouvernement. Son règne dura deux mois, et sa prompte mésaventure ne fait qu'augmenter la défiance de M. Clémenceau.

Le premier point du programme comprend la réforme du budget; il se réduira à peu de chose; puis, le budget ne se discute qu'à la fin de l'année, et d'ici le mois d'octobre il passera de l'eau sous les ponts.

La réforme administrative est une occupation chère aux républicains; expulser des fonctionnaires honnêtes, caser les frères et amis, c'est double profit; le sien premièrement et puis le mal d'autrui. Par exemple, ce second point du programme concorde assez mal avec le premier, car l'épuration du personnel coûte cher, la République payant le traitement des fonctionnaires nouveaux et les pensions de retraite aux fonctionnaires expulsés.

Le troisième point nous réserve peut-être de singulières surprises. Il s'agit d'évacuer le Tonkin sans l'évacuer. M. de Freycinet est fort capable de conclure avec l'Annam un traité semblable aux traités conclus déjà avec la Chine et avec Madagascar.

LA TERREUR ELECTORALE

Le bruit court que les électeurs des départements dont les députés ont été invalidés seront convoqués seulement vers la fin de février à l'effet d'élire de nouveau leurs représentants.

La raison de ce retard inqualifiable, on l'aperçoit aisément.

Le gouvernement ne veut pas affronter les risques d'une nouvelle consultation électorale avant d'avoir pris ses mesures contre toute velléité d'indépendance de la part du suffrage universel.

Dans les Landes, notamment, l'on a organisé le régime de la Terreur. Des maires sont révoqués et déferés à la police correctionnelle sous la prévention d'avoir opprimé la liberté des électeurs!

MM. de Bouglon et Fabre, coupables d'avoir dénoncé la partialité du bureau électoral de la Bastide d'Armagnac, ont été condamnés chacun à 50 fr. d'amende. MM. Peyrebère, maire de Boudignon, et Saint-Etienne, sont en ce moment l'objet de poursuites.

En même temps l'administration stimule le zèle des maires et fonctionnaires républicains. Tandis que les conservateurs sont frappés pour des délits imaginaires, leurs adversaires se livrent à des actes de pression inimaginables.

Cependant le gouvernement juge le terrain insuffisamment préparé. Il a trouvé les populations rétives, et compte qu'il lui faut deux mois encore pour mâter le suffrage universel. Pendant deux mois, quatre départements français seront privés de leurs représentants au sein de la Chambre. Mais, pour nos républicains, c'est là un détail sans aucune importance. En cela ils se trompent, et charitablement nous les prévenons qu'ils sont occupés à jouer un jeu fort dangereux. L'avenir le leur fera bien voir.

J. DE GET.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

La situation n'est pas modifiée. La crise en est toujours au même point. Les négociations entamées par M. de Freycinet restent stationnaires.

Avant-hier, d'après le National, M. de Freycinet était parvenu à vaincre toutes les difficultés qu'il avait rencontrées, et l'Officiel devait publier aujourd'hui le ministère ainsi composé: affaires étrangères et présidence

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Varsovie, juin 18...

Après douze longs mois d'attente, l'arrêt est enfin porté. C'est la Sibérie.

Hier, on nous permit de lui adresser un suprême adieu. Pourrai-je le raconter? Les larmes me voilent les yeux; elles tombent, brûlantes, sur ces pages, effaçant à demi les lettres que je trace à grand-peine. Ces lignes seront peut-être l'épave de mon bonheur perdu. Seules, elles me parleront encore de mon père, et me raconteront cette dernière visite, si douloureuse.

Il nous attendait. A midi, nous étions dans son cachot. Un cachot sombre, bas, humide, où l'air est enfermé et malsain. L'eau sainte des murailles, y formant des raies, des traînées verdâtres, que recouvre du salpêtre. Tout y est glacé, même en juillet, tout s'y revêt d'une végétation de mousse. La table en bois grossier est boiteuse; la couchette est formée de paille et d'un seul matelas. Et puis, un broc d'étain, une cruche de grès, une chaise

à demi brisée. Voilà le mobilier du comte de Rudzen!

La fenêtre est grillée; en outre de ses barreaux, un haut contre-vent masque en partie le jour. Un rayon filtrait pourtant et venait tomber sur le cher visage.

Mon père nous tendit les bras.

Je m'y élançai. Il m'embrassa longuement, tandis que de grosses larmes coulaient sur sa joue. Puis, ce fut au tour de ma mère. Elle s'attachait à lui. Ses yeux brillaient d'une profonde tendresse; et, d'une voix très-lente, car depuis longtemps elle mûrissait sa résolution:

— Mon Stani, dit-elle, ils nous ont séparés, mais, tu le sais, pendant ces dix mois ton souvenir est resté vivant dans mon cœur... Depuis ta réclusion je suis à Varsovie. Nous habitons à quelques pas de ta prison. Je voulais respirer l'air que tu respirais. J'aurais voulu souffrir tout ce que tu souffrais. J'aurais voulu... Ah! Nadège, n'est-ce, pas mon enfant, nous n'avons passé ni un jour, ni une heure sans parler de ton père?

Elle eut un sourire à travers ses pleurs.

— Mais à présent, c'est fini de la séparation. Tu es condamné; et moi, ta femme, moi que tu as choisie pour ta fidèle compagne dans la joie comme dans la peine, j'ai le droit de te suivre partout, de te suivre jusque sur la route de l'exil. Non, mon ami; non, mon bien-aimé Stani, tu ne

le feras pas seul, le long chemin: je serai toujours là, toujours à tes côtés, te consolant, te soutenant. C'est mon devoir, et c'est aussi mon plus ardent désir.

Mon père la regardait, si belle, si touchante dans sa longue robe noire. Son œil brillait d'un feu étrange, sa joue s'était colorée, et ses mains, jointes l'une contre l'autre, priaient comme le regard.

— N'est-ce pas, tu ne partiras pas seul? Voistu, je manquerais de courage s'il me fallait vivre sans toi.

Et mon père, d'une voix si navrée:

— Courage! Courage! ma pauvre Marie! Sois forte. Songe à notre Nadège... Vous penserez à moi toutes les deux, vous prierez pour moi; mais, me suivre... Impossible. Sais-tu bien ce qu'est la Sibérie. Sais-tu bien que les plus robustes y sont vite épuisés; et toi, si délicate... Non, non, jamais!... Je te bénis pour ton dévouement. Jusqu'à mon dernier jour cette pensée, que tu voulais partager mon exil, consolera ma vie; mais tu dois vivre, Marie, vivre pour notre enfant.

De nouveau ma mère joignit tristement les mains:

— Laisse-moi partir, Stani?

Sa voix était douce, plaintive; son œil suppliant et interrogateur. Et mon père, sans répondre, s'assit près d'elle, lui prit la main, l'approcha de ses lèvres, et la mouilla de ses larmes.

Un vif rayon, filtrant à travers la fenêtre grillée, les éclairait tous deux. Ils restaient là, l'un près de l'autre, immobiles, silencieux, ayant trop de choses à se dire: l'un pour supplier, l'autre pour refuser.

Quel monde de souvenirs devait monter à leur cœur, à leur pensée! Ils revoyaient, sans doute, toute leur jeunesse, leur première rencontre à Paris. Elle, si séduisante avec sa grâce de Française; lui, si sympathique avec son regard si grave et si doux. Ils s'aimèrent. La jeune mariée n'hésita pas à quitter sa patrie, la France, la Bretagne, pour notre terre opprimée. Et, depuis, quelle union tendre, serrée, vraiment chrétienne!

Mon père, le premier, retrouva la parole, et, me faisant signe:

— Viens aussi près de moi, ma fille, mon enfant chérie.

Je m'agenouillai devant lui. Il caressait une légère boucle de mes cheveux qui, toujours, frisait en s'échappant de mes bandeaux.

— Que ne puis-je l'emporter! dit-il avec regret. Je la coupai aussitôt, et je la lui tendis.

D'une main qui tremblait il l'enroula dans un médaillon d'argent, à côté d'une autre mèche brune et soyeuse, d'une boucle des cheveux de ma mère. Alors, j'aperçus un petit sac de soie rouge suspendu à la chaise; et comme mon regard interrogeait:





